



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Abonnement 1 an : 100 F ; de soutien : 140 F

C.C.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)

19, rue du Départ (14^e) - Tél. 43.20.68.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

M 1682 - 329 - 6 00 F



INQUIÉTANTE STATISTIQUE EN BRETAGNE

QUATRE FOIS PLUS DE SUICIDES CHEZ LES JEUNES !

L'Observatoire régional de la Santé en Bretagne vient de rendre publique une étude dont les résultats sont pour le moins inquiétants.

En effet, selon la statistique établie par cet organisme qualifié, le nombre des jeunes de 15 à 24 ans qui sont morts par suicide en 1985 est quatre fois plus élevé qu'en 1968. La tendance n'étant malheureusement pas inversée depuis, on peut constater qu'en vingt ans — l'âge symbolique — la vie est devenue insupportable pour un nombre notable de jeunes Bretons.

L'Observatoire régional n'a pas procédé à l'analyse des causes. Il ne fournit donc pas d'explication à l'accroissement de cette tendance suicidaire dans la jeunesse.

Peut-être pourrait-on tenter quelques recherches du côté de la courbe du chômage ? La situation dramatique dans laquelle se trouvent de plus en plus de familles à la suite de licenciements ne peut-elle être une cause sérieuse de ces actes de désespoir ?

N'a-t-on pas noté ces derniers temps un allongement de la durée du chômage ? Oublie-t-on que les chômeurs de longue durée sont confrontés au risque épouvantable d'être déclarés en « fin de droit » ?

C'est-à-dire sans travail, sans ressources, on pourrait ajouter sans droit de vivre. Être adolescent dans ces conditions inacceptables pour sa famille, envisager ainsi sa propre vie à l'image de ce qu'on connaît tous les jours, n'est-ce pas une source possible de désespoir et d'actes

irréversibles ? Sans compter le nombre de ceux qui cherchent des échappatoires dans la drogue ou l'alcool et deviennent des proies faciles pour les marchands de malheur, y compris les descendants du nazisme breton toujours en retard d'une guerre contre la France.

A chacun de réfléchir, car lorsqu'une société est ainsi marquée il y a obligatoirement des explications. Et tout le monde est concerné.

Jean-Marie RU.

DOMINIQUE BERNARD (originaire de Morlaix) Reine 1988 du "Pays Breton"



La reine est élue, elle est bien républicaine, vive donc Dominique BERNARD, agent de lycée, membre de la Commission Jeunes de l'Union des Sociétés Bretonnes et originaire de Morlaix (Finistère). C'est le docteur Jean-Yves FOLLEZOU, vice-président de l'Union, qui fait la présentation à la foule de Montrouge, en compagnie de la reine 1987, Marie-Thérèse FLEGEAU, et d'André VERCHUREN. Dominique Bernard nous a annoncé son intention de revêtir pour l'année de son règne la coiffe trégorroise de ses ancêtres.

MILLE GRÊPES ET MILLE SOLIDARITÉS DES BRETONS POUR LE 1 000^e JOUR DE DÉTENTION DE JEAN-PAUL KAUFFMANN

EDITORIAL

SÉRIE NOIRE

Décidément la Bretagne subit depuis quelque temps tous les assauts possibles et imaginables.

L'ouragan d'octobre a ravagé la région et traumatisé la population. D'autres tempêtes ont soufflé fortement depuis. A chaque fois l'inquiétude renaît. Et cela d'autant plus que les remboursements d'assurances et les aides diverses sont loin de couvrir les dégâts. On a même vu deux communes se faire réclamer par l'armée des frais consécutifs à l'aide apportée l'année dernière pour dégager des arbres abattus par le vent. Incroyable mais vrai !

Par
Jean LE LAGADEC

La septième marée noire est venue rappeler aux autorités responsables que ce fléau ne sera évité tant que les pollueurs ne seront pas condamnés à payer réellement les dommages qu'ils causent. En attendant, nos côtes sont souillées et le tourisme est atteint. Il faut des décisions radicales avec mission pour la Marine Nationale de les faire respecter. La construction du grand phare d'Ouessant doit être mis en chantier. La protection de notre environnement passe par l'obligation faite aux transporteurs maritimes de respecter notre pays. C'est une question nationale de premier plan.

Les producteurs de porcs ont exprimé leur colère de diverses manières. Ne discutons pas sur les formes d'expression. Voyons plutôt le fond de la question. Il n'est pas tolérable que du porc étranger pénètre notre marché quand les producteurs bretons n'arrivent plus à vendre leur production. Si l'on continue ce sera la ruine de la production nationale.

Il est temps de s'interroger sur la situation qui résulterait de l'élimination des frontières en 1992. Comment pourrait-on contrer les grandes sociétés multinationales qui importent du soja et du manioc en quantités industrielles en Europe ? Ce serait de nouveau des terres mises en friches, des fermiers ruinés, nos campagnes délaissées.

Les quotas laitiers désarçonnent nombre d'agriculteurs. Les mariages multinationaux mettent en cause la voie bretonne de l'électronique. Les chantiers navals sont soumis à de dures pressions. La sous-traitance est recommandée pour les arsenaux. Tous ces phénomènes négatifs provoquent un chômage plus long et plus nombreux.

Mais si les ouragans ne sont pas maîtrisables, la vie économique, elle, relève de la responsabilité des hommes. Reste à se demander alors pourquoi le produit national et le travail chez nous ne prennent pas sur les intérêts des sociétés multinationales.

Résoudre cette question sera, pour les années qui suivront, primordial pour la Bretagne et les Bretons.



Devant la banderoles de l'Union des Sociétés Bretonnes, Joëlle KAUFFMANN s'entretient avec le président Jean LE LAGADEC. Au second plan, de gauche à droite, le docteur Hélène MISSEY-KOLB, Luc JAUME, Mireille HERVY, Anicet LE PORS et l'un des coureurs de Quimperlé.

BANQUET REGIONAL LE 13 MARS, A ORLY

(à 12 h 30, Gymnase Desnos, rue des Hautes-Bornes)

PRESIDENCE :

Anicet LE PORS, ancien ministre, conseiller d'Etat,
président d'honneur de l'Union des Sociétés Bretonnes

Fédération Française des Sports et des Jeux Bretons DÉVELOPPER LE GOÛT DU SPORT

La lecture de « La Chronique du Club » par Marcel Aloy dans « Le Pays Breton » va servir de point d'appui à la victoire ou à la défaite. C'est ce que nous espérons.

Les jeunes de l'île-de-France veulent pratiquer les sports bretons. C'est très bien ! Sommes-nous prêts à les accueillir ?

En effet, les sports bretons, tels que nous les connaissons aujourd'hui, visent à pérorer la tradition bien au-delà de simples jeux sportifs. Le lever de l'aube, la suite, le bain-voile, sont toujours réalisés en île-de-France. Ce n'est pas un hasard si la pratique de ces sports a traversé les siècles en Bretagne comme au Pays Gallo et se prolonge en île-de-France notamment.

La Fédération Française des Sports et des Jeux Bretons a effectué précédemment un premier tour de développement qui nous a permis de constater que le goût de la pratique sportive était bien plus développé que nous ne le pensions.



Le concours de lever de perche au Pardon de St-Denis en 87.

CARROSSERIE G. THOS et FILS Mercedes Benz 12, rue Palouzié 93400 SAINT-OUEN Tél. 42.54.45.54 42.54.30.77

AU PIED DE LA TOUR MONTPARNASSE La Restaurant des Bretons A LA VILLE DE MORLAIX 19, rue du Départ (141) Ouvert tous les jours (9 h - 22 h) Tél. 43.22.43.06

Protégez-vous contre le vol A. BERAULT Diplômé d'Etat Tél. 48.60.86.90

R.A.T.P. De nombreuses activités

Les Bretons de la R.A.T.P. se sont réunis pour leur 100ème anniversaire. L'occasion de se retrouver pour échanger sur l'évolution de notre association.

La biennale était soumise à notre avis. Le Guern, représentant l'Union, a été élu président.

Le président remerciait l'ensemble du conseil d'administration pour le travail accompli et pour le travail effectué par ses membres.

Le rapport d'activités était présenté par Michel Morvan, secrétaire général de notre association.

Après un riche débat, il était soutenu par un certain nombre de participants d'avoir une réflexion sur les certains restant dans la région, par exemple comment les sports de l'océan.

L'assurance était donnée que le futur conseil d'administration se pencherait précisément sur cette question.

Après un riche débat, il était soutenu par un certain nombre de participants d'avoir une réflexion sur les certains restant dans la région, par exemple comment les sports de l'océan.

BOUCHER - CHARCUTIER TRAITEUR Tél. 47.06.92.77 Henri MASSICOT CHAMPIGNY (Originaire Breton, épouse Evryne BUSAUB, politicienne) 1, rue du Dr-Charcot LIVRAISONS GRATUITES

ARCOL Une équipe de "CHEFS" Vos interlocuteurs permanents responsables et imaginatifs qui tiennent leurs engagements et sont toujours prêts à faire face aux imprévus. LES MENUS "ANTI-SOUPPE" ARCOL, une restauration qui pour être collective, n'en est pas moins conçue et réalisée à l'exacte mesure de vos besoins sur vos fourneaux, dans vos locaux et selon vos désirs en matière de style de service. LA CARTE DES FORMULES ARCOL a établi une carte de ses formules de collaboration dans le même souci de qualité. Au choix : - Gestion forfaitaire - Gestion au réel - Gestion mandataire - Assistance technique - Conseil en gestion

GOUSSAINVILLE Franc succès de la galette des rois

A Goussainville, l'année 1988 a été riche en événements. Les 200 participants étaient accueillis par un buffet copieux offert par l'Amicale. La partie animation était assurée par J. Le Maître.

La composition du bureau suite à la réunion du 13/02/88. Président : Pascal J. Vice-présidents : Paton M., Secrétaire : Morvan M., Adjoint : Girard M., Membres du bureau : Auffray, Decadi, C., Le Rozec, Ron P.

Commission de l'organisation des fêtes : Mme Grand, Le Golf, Mme Dileveu, Le Porzon, Pierre, Aulré, Meunier, Aron, Mme Travaille.

Commission des relations des fêtes : Mme Grand, Le Golf, Mme Dileveu, Le Porzon, Pierre, Aulré, Meunier, Aron, Mme Travaille.

Commission de contrôle financier : président Lathiviere, Gilbert, Guyon et Stéphane.

Le clémence du temps cette année a fait que de nombreux Bretons et amis de la Bretagne se sont déplacés pour l'Assemblée Générale.

Un grand merci à tous d'être venus aussi massivement et d'avoir contribué par votre présence à rendre très chaleureuse l'ambiance de cette après-midi.

SAVIGNY-SUR-ORGE FEST NOZ LE 12 MARS L'Amicale des Bretons de Savigny-sur-Orge et des environs organise son prochain festival le samedi 12 mars 1988 à partir de 21 heures au stade polyvalente du C.O.S.O.M. 31 bis, avenue de l'Armée Lacroix, près du stade Jean Moulin et du château d'eau. Il sera organisé pour le principal par « Au Sonneron Du » qui auront invités pour le traditionnel, par le couple de sonneurs Moutais et Demarières. Pour se rendre au C.O.S.O.M. de Savigny-sur-Orge par l'autoroute.

Mme Liliane DUVAL Métallisatrice et tapissière au sigles 25, rue Julien-Gimé 93190 GOUSSAINVILLE Tél. 39.92.85 ou 48.02.04 (matin et soir)

COIFFURE DANIEL Spécialiste enfants JOINVILLE-LE-PONT 41, rue de Paris 93100 GOUSSAINVILLE Tél. 48.86.32.74

NEULLY-SUR-MARNE Forte augmentation du nombre d'adhérents

Ce sont 150 personnes qui se sont réunies à Neully-sur-Marne pour le 150ème anniversaire de la commune.

La fête commença par un grand repas à tous pour leur infime gentillesse. A l'anniversaire de la galette, l'Amicale fut représentée par le S.E.S. Bataillon Officier. L'Amicale fut représentée par le S.E.S. Bataillon Officier.

La fête commença par un grand repas à tous pour leur infime gentillesse. A l'anniversaire de la galette, l'Amicale fut représentée par le S.E.S. Bataillon Officier.

Après avoir remercié les participants, le conseil d'administration a procédé à la nomination de son bureau.

Après avoir remercié les participants, le conseil d'administration a procédé à la nomination de son bureau.

Après avoir remercié les participants, le conseil d'administration a procédé à la nomination de son bureau.

Après avoir remercié les participants, le conseil d'administration a procédé à la nomination de son bureau.

SAINT-DENIS Dans la tradition de la solidarité

Le 16 janvier 1988, l'Amicale organise une collecte dans la ville de Saint-Denis.

Cette collecte est destinée au rattachement de la Bretagne sur le territoire de la commune de Saint-Denis.

La question qui revient à tous est de savoir si la Bretagne a été discrète sur cette collecte. On a été surpris de voir que la Bretagne a été discrète sur cette collecte.

Après avoir remercié les participants, le conseil d'administration a procédé à la nomination de son bureau.

Après avoir remercié les participants, le conseil d'administration a procédé à la nomination de son bureau.

Après avoir remercié les participants, le conseil d'administration a procédé à la nomination de son bureau.

Restaurant régional à Montparnasse : "LA MAISON DU CANTAL"

Cadre agréable - Produits et cuisine d'origine Atmosphère familiale - Un service 82, boulevard du Montparnasse - 75014 PARIS Tél. 43.35.24.29 (Fermé dimanche et lundi matin)

Aidez votre journal en payant un abonnement de soutien 90 F ou plus

Le journal "Le Pays Breton" a besoin de votre soutien pour continuer à vous offrir des nouvelles et des informations de qualité.

Le journal "Le Pays Breton" a besoin de votre soutien pour continuer à vous offrir des nouvelles et des informations de qualité.

Le journal "Le Pays Breton" a besoin de votre soutien pour continuer à vous offrir des nouvelles et des informations de qualité.

Le journal "Le Pays Breton" a besoin de votre soutien pour continuer à vous offrir des nouvelles et des informations de qualité.

Le journal "Le Pays Breton" a besoin de votre soutien pour continuer à vous offrir des nouvelles et des informations de qualité.

Le journal "Le Pays Breton" a besoin de votre soutien pour continuer à vous offrir des nouvelles et des informations de qualité.

Le journal "Le Pays Breton" a besoin de votre soutien pour continuer à vous offrir des nouvelles et des informations de qualité.

CHEVILLY-LARUE

Vif succès de l'assemblée générale

Le temps orienté de ce samedi inclinant plutôt à court, il a pas empêché les Chevillys de venir nombreux à l'assemblée des Bretons...

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, remercié les amicaux locaux, Chateaux-Madry a invité leur président Roger Le Bélon...



A la tribune de gauche à droite: Emile Mansuetti, Nicole Caron, Alexis Le Goff, Dominique Bernard, Henri Dugès.

Advertisement for Sodecoop and Nutri-Form, featuring logos and text about restoration and training centers.

DATES A RETENIR

- 6 mars: Fête de Villeneuve-le-Roi avec le Bleu Plus, salle des fêtes...
6 mars: Banquet à Vitré avec François Corvez...
12 mars: Buffet campagne des Bretons de Levallois...

TRAPPES

APRÈS-MIDI BIEN SYMPATHIQUE

Cette belle journée sensuelle de ce dimanche 31 janvier a été ponctué par le spectacle de Trappes de son directeur Jean-Claude...

CLAMART

Une amicale saine

L'assemblée générale de l'Amicale a été tenue, cette année, exceptionnellement, dans la salle polyvalente du Centre Culturel Jean-Yves Clamart...

GROSSE AFFLUENCE A LA NUIT DU « PAYS BRETON »

DOMINIQUE BERNARD, DE MORLAIX, ÉLUE REINE 1988



Après l'élection de la reine, le bonnet humeur est le rigueur. De droite à gauche: François Le Lagadeu, Jérôme Savitien, Mireille Henry, Denis Sellin, François Corvez, Jean Le Lagadeu, Dominique Bernard la toute nouvelle élue, André Verchuren, Marie-Thérèse Flépage la reine 1987, Jean-Yves Folleco, Sandrine Janek et Christelle Hamouche les deux demoiselles d'honneur, Pierre Morin, Raymond Evano, Jean Corvez et Michel Morvan.

Enfin une fois, cette année le public a été très nombreux pour la Nuit du « Pays Breton » animée par André Verchuren et son orchestre...

Advertisement for Raclet tents and caravans, featuring an image of a tent and text about various models and contact information.

LE TRANSPORT URBAIN MODERNE : UNE OBLIGATION DE NOTRE TEMPS

EN BRETAGNE, DÈS AUJOURD'HUI, LES AGGLOMÉRATIONS DE NANTES, BREST ET RENNES SONT CONCERNÉES. D'AUTRES S'INTERROGENT DÉJÀ SUR LES POSSIBILITÉS DE RAPPROCHER DANS L'AVENIR LES COMMUNES LIMITROPHES DE LA VILLE CENTRE

L'urbanisation est un phénomène général qui marque l'évolution des pays industrialisés. Dans toutes les régions de France la campagne se vide au profit des agglomérations. C'est vrai également en Bretagne où trois pôles majeurs se sont développés : Nantes, Brest et Rennes.

L'importance de ces trois agglomérations est de 464 857 habitants à Nantes avec 18 communes limitrophes, 234 418 à Rennes avec 7 autres communes et 201 145 à Brest avec les 6 communes contiguës. Deux autres agglomérations approchent ou dépassent les 100 000 habitants : Lorient (104 000) et St-Brieuc (83 000). (Sources : Observatoire INSEE Rennes).

Dans les trois grands pôles les déplacements de population allant au travail ou se rendant dans un centre commercial nécessitent un moyen de transport collectif moderne, rapide et sûr. En effet, de plus en plus, l'accroissement de la circulation automobile conduit à une véritable asphyxie des centres-villes, ce qui se traduit par une perte de temps considérable des coûts plus lourds et des inconvénients sérieux du point de vue économique et commercial.

Les pouvoirs publics, les élus de ces villes, communes et communautés urbaines sont donc

placés devant des choix de moyens de transports collectifs correspondant aux intérêts de la collectivité, des usagers et des contribuables.

Plusieurs paramètres majeurs entrent en jeu pour déterminer l'option la plus efficace et la moins onéreuse possible.

Il y a d'abord la masse de population concernée. Il est évident que l'on ne raisonne pas de la même manière selon que le nombre d'habitants est de dix millions, deux millions, un million ou deux cent mille. Le besoin en capacité est différent et le support financier également.

Il y a ensuite la configuration de la ville centre et de l'agglomération. Peut-on organiser une circulation en site propre au cœur de la ville sans être obligé de creuser des souterrains ? Quel procédé est le plus favorable pour l'extension rapide à toutes les communes environnantes, y compris celles qui paraissent un peu éloignées ? Comment assurer ainsi une meilleure vie commune dans tout l'agglomération sans laisser des cités à l'écart ?

Enfin, la question du financement est à tous égards essentielle. Elle ne peut pas être dis-

ciée du nombre d'habitants. Il n'est pas douteux que si l'on peut éviter des travaux très lourds d'infrastructure la facture sera plus supportable pour le contribuable et pour l'usager.

« L'Observatoire de l'O.C.D.E. (Organisation de Développement et de Coopération Economique) souligné dans sa parution de février 1988 l'importance des conséquences fiscales pour le choix des structures de transports. Il écrit : « La construction et l'utilisation des infrastructures de transport et des véhicules à moteur représentant entre 4 et 8 % du PIB (Produit Intérieur Brut) et de 2 à 4 % des emplois dans les pays de l'O.C.D.E. La consommation des services de transport et des véhicules absorbe de 10 à 12 % des dépenses des entreprises et des ménages. Une part considérable des recettes fiscales est consacrée aux dépenses publiques de transport, principalement sous forme d'investissements et de subventions de fonctionnement ».

Il s'agit bien entendu de l'ensemble des transports, mais la part du transport urbain est considérable. Et la tendance de l'Etat est à limiter ses aides aux régions et agglomérations.

C'est en tenant compte de tous ces facteurs que les responsables sont amenés à décider. Ces décisions valent pour de nombreuses années. C'est pourquoi il est important que chacun ait en mains des éléments de base pour apprécier l'écu qui décide et le contribuable qui paye.

ELUS, USAGERS, CONTRIBUABLES QUELS COÛTS ? QUI PAYE ? COMMENT CHOISIR ?

L'évolution du nombre d'habitants, l'extension des villes ainsi que la croissance du parc automobile sont des facteurs déterminants qui remettent en cause une adoption faite hier pour un réseau de transport en commun.

Nombres sont ceux, qui aujourd'hui s'interrogent sur son extension par l'adoption d'un nouveau réseau de métro ou de tramway. Celui-ci devra être adapté à la demande du public au moment de sa mise en service mais également conserver ses qualités pendant plusieurs dizaines d'années malgré l'augmentation prévisible du trafic.

La décision qui devra être prise dépendra aussi d'un critère important, celui de son prix.

Bien que l'Etat ait accepté de venir en aide, par une subvention de 30 % sur les dépenses d'infrastructures planifiées à 600 millions de francs, il restera aux autorités organisatrices à réunir un complément dont l'ampleur dépendra du choix effectué.

MÉTRO OU TRAMWAY

Les principales dépenses qui conviennent de prendre en compte sont celles :

- de l'infrastructure ;
- de l'équipement ;
- des véhicules.

Suivant l'option choisie, ces montants vont considérablement évoluer.

En site propre, le tramway circule sur une plate-forme bétonnée. Celle-ci peut être légèrement surélevée par rapport au niveau de la chaussée ou comporter une séparation matérielle. Afin d'éviter certains conflits importants avec la circulation automobile (ou ferroviaire) transverse, des aménagements, passage inférieur ou supérieur, peuvent néanmoins être réalisés.

Par contre, le métro demande la réalisation d'ouvrages spécifiques, il circule le plus généralement en souterrain, quelquefois en aérien, viaduc, rarement au niveau du sol.

Les types d'ouvrage retenus ainsi que les méthodes d'exécution choisies sont étroitement liés au profil en long qui sera effectué. Celui-ci dépendra du site (passage sous immeubles, sous voies), puis de la nature des terrains traversés.

Suivant la profondeur du tunnel, celui-ci pourra être construit en souterrain ou à ciel ouvert. Avec la présence, éventuelle, d'une nappe phréatique le projet de revêtement à exécuter pourra également varier.

Le coût d'un ouvrage réalisé au niveau du sol, plate-forme bétonnée, est sans contestation celui qui sera le moins élevé. L'exécution d'un ouvrage aérien, viaduc, deux fois plus cher que le précédent dans le terrain mais dont la réalisation pourra être faite à « ciel ouvert », quatre fois plus cher.

L'exécution d'un tunnel sera celle dont le coût sera le plus important, huit fois plus cher que la plate-forme bétonnée. Pour la construction du tunnel, en présence de la nappe phréatique ou d'un terrain de mauvaise qualité (ou les deux) il conviendra de prévoir un traitement de terrain qui majorera d'au moins plus son coût.

Le subvention de l'Etat équivaut à 50 % sur le montant total de la ligne hors matériels roulants et éléments administratifs, et sociaux (pour mémoire respectivement 133 MF et 11,3 MF). A cette subvention viennent s'ajouter celles de 12 MF au titre du développement du tramway, et de 10 MF de l'Agence Nationale pour la Recherche.

La part de l'investissement incombant au Syndicat Intercommunal est financée par le versement-transport des voyageurs. Ceux-ci actuellement de 1,3 % soit directement, soit indirectement au moyen d'impôts.

L'emprunt est généralement remboursé soit par l'entreprise exploitante, c'est-à-dire l'usager, soit par les organismes publics, donc les contribuables. En tout état de cause, le poids de l'investissement calculé au départ est déterminant.

DEUX AGGLOMÉRATIONS, DEUX CHOIX TECHNIQUES LE TRAM LE MÉTRO

Les critères (niveau de masses, densité des agglomérations de Nantes et de Brest) ont conduit à l'équipement le plus récent dans ce système de transport, il est conçu pour recevoir les handicaps.

Le 6 novembre 1981, une convention pour le développement du tramway français a été établie entre le Ministère des Transports et le Groupe des Constructeurs. Les études pour une première ligne de tramway à Nantes obéissent sous la responsabilité de Alsthom-Atlantique.

L'agglomération de Nantes d'une superficie de 45 000 ha (sur 9 600 ha possédés une population de 474 000 habitants) (ville 250 000 habitants). La première ligne de tramway a été mise en service en partie le 7 janvier 1985 et intègre le 19 février de la même année. Celle-ci s'étend sur 10,6 km et dessert 22 stations.

Les principales caractéristiques du tramway de Nantes sont les suivantes :

- 2 voies articulées d'une longueur totale de 28,80 m,
- d'une largeur totale de 2,3 m,
- d'une hauteur de 3,25 m,
- Sa capacité est de : en charge normale, 118 voyageurs ; en charge maximale, 238 voyageurs.

Actuellement, la fréquence entre véhicules aux heures de pointe est d'environ 5 minutes.

Le nombre de voyageurs à l'heure transportés est de 2 020.

Vitesse maximum du véhicule : 90 km/h.

Vitesse commerciale environ : 28 km/h.

En réalité, la capacité horaire du tramway nantes peut être portée à 9 040. En effet, il est techniquement possible de porter la fréquence des rames à deux minutes. C'est déjà le cas à St-Etienne où le tramway correspond aux besoins.

L'infrastructure des stations ainsi que les équipements sont prévus pour recevoir dans l'immédiat des usagers doubles et porter ainsi le nombre de voyageurs transportés à 10 100 toutes les deux minutes.

Le tramway de Nantes circule en site propre avec une séparation matérielle établie entre sa plate-forme et la chaussée (soulée, par les véhicules routiers). Toutefois, il existe en 23 points de tracé une intersection avec la circulation routière. Pour conserver une bonne vitesse commerciale au tramway, son déplacement est suivi par un poste central équipé d'un ordinateur de gestion des feux. Une priorité est ainsi donnée à la marche des rames sans obliger les automobilistes à s'écarter des circulations transversales automobiles.

En ce qui concerne la mise en service, cette réalisation a été fort rapide : les voyageurs et usagers ont suscité l'intérêt du public.

Les Nantes sont satisfaits du choix, car il s'agit des deux, des contribuables et des usagers. L'efficacité a été maintenue l'extension de cet avantage non négligeable pour la vie quotidienne à d'autres secteurs de l'agglomération. Une ligne n° 2 est dès à présent à l'étude.

Pour des agglomérations de moyenne importance, un métro de type urbain tel que celui qui équipe les villes de Paris, Marseille ou Lyon s'avère non adapté.

C'est pourquoi à la demande de la Communauté Urbaine de Lille, la Société Métro poursuit ses études sur un métro à petit gabarit et conçu pour le véhicule autonome de gestion des feux. Une priorité est ainsi donnée à la marche des rames sans obliger les automobilistes à s'écarter des circulations transversales automobiles.

Les de sa mise en service, cette réalisation a été fort rapide : les voyageurs et usagers ont suscité l'intérêt du public.

Les Lille sont satisfaits du choix, car il s'agit des deux, des contribuables et des usagers. L'efficacité a été maintenue l'extension de cet avantage non négligeable pour la vie quotidienne à d'autres secteurs de l'agglomération. Une ligne n° 2 est dès à présent à l'étude.

GRENOBLE 1988 : L'AVANT-GARDE TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DU QUOTIDIEN



Tramway de Grenoble. Une des dernières réalisations dans ce système. Les éléments électriques et mécaniques situés sous le plancher ont été déplacés, permettant ainsi d'abaisser celui-ci et d'offrir aux handicapés un accès facile dans les véhicules.



Lille, le métro Val dans son couloir.

PAGE RÉALISÉE PAR L'AGENCE DU « PAYS BRETON » AVEC LA COLLABORATION DE RENÉ JEANCO

POUR BIEN VIVRE DANS UNE VILLE IL FAUT POUVOIR CIRCULER

INTEMPERIES REDON : DES INONDATIONS COMME JAMAIS DEPUIS DES DIZAINES D'ANNEES

La situation a été catastrophique dans la région de Redon au cours de la nuit du 10 au 11 mai. En raison des précipitations et d'un fort vent de secteur ouest, les crues exceptionnelles des cours d'eau de la région se sont retrouvées les plus importantes de ces dernières années. Les crues exceptionnelles de ces dernières années ont été dépassées. Les crues exceptionnelles de ces dernières années ont été dépassées. Les crues exceptionnelles de ces dernières années ont été dépassées.

Les pompiers sont intervenus dans une trentaine de communes. Les pompiers sont intervenus dans une trentaine de communes. Les pompiers sont intervenus dans une trentaine de communes.

ROUTE CENTRALE : La solution du contrat de plan

Le RN 101 Rennes-Châteaubriant fait bien partie du plan routier breton et ne concerne donc pas le contrat de plan. Le RN 101 Rennes-Châteaubriant fait bien partie du plan routier breton et ne concerne donc pas le contrat de plan.

DOL-DE-BRETAGNE - UNE PARTIE DES REMPARS VICTIME DE LA FLUJE

Une partie des remparts entre la tour de Lames et l'église d'Acé, qui ont été construits au cours de la dernière décennie, ont été endommagés par la fluje. Une partie des remparts entre la tour de Lames et l'église d'Acé, qui ont été construits au cours de la dernière décennie, ont été endommagés par la fluje.

SAINT-MALO : DROLES DE DAMES !

Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje. Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje.

SAINT-MALO - IL SE VENGE DE LA MACHINE... 15 JOURS DE PRISON AVEC SURSIS

Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

LES ÉLUS DU DÉPARTEMENT SONT FICHÉS

Le département d'Ille-et-Vilaine... Les élus du département ont été fichés. Le département d'Ille-et-Vilaine... Les élus du département ont été fichés.

APRÈS L'OURAGAN : FORMATION ACCÉLÉRÉE DE BUCHERONS

La tempête d'octobre a occasionné... La formation de bucherons a été accélérée. La tempête d'octobre a occasionné... La formation de bucherons a été accélérée.

SAINT-MALO : RIVALITÉ AVEC LES GRANVILLAIS POUR LA PÊCHE A LA PRAIRE

Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire. Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire.

SAINT-MALO : RIVALITÉ AVEC LES GRANVILLAIS POUR LA PÊCHE A LA PRAIRE

Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire. Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire.

ROUTE CENTRALE : La solution du contrat de plan

Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan. Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan.

DOL-DE-BRETAGNE - UNE PARTIE DES REMPARS VICTIME DE LA FLUJE

Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje. Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje.

SAINT-MALO : DROLES DE DAMES !

Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje. Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje.

SAINT-MALO - IL SE VENGE DE LA MACHINE... 15 JOURS DE PRISON AVEC SURSIS

Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

SAINT-MALO : RIVALITÉ AVEC LES GRANVILLAIS POUR LA PÊCHE A LA PRAIRE

Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire. Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire.

ROUTE CENTRALE : La solution du contrat de plan

Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan. Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan.

DOL-DE-BRETAGNE - UNE PARTIE DES REMPARS VICTIME DE LA FLUJE

Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje. Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje.

SAINT-MALO : DROLES DE DAMES !

Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje. Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje.

SAINT-MALO - IL SE VENGE DE LA MACHINE... 15 JOURS DE PRISON AVEC SURSIS

Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

LES ÉLUS DU DÉPARTEMENT SONT FICHÉS

Le département d'Ille-et-Vilaine... Les élus du département ont été fichés. Le département d'Ille-et-Vilaine... Les élus du département ont été fichés.

APRÈS L'OURAGAN : FORMATION ACCÉLÉRÉE DE BUCHERONS

La tempête d'octobre a occasionné... La formation de bucherons a été accélérée. La tempête d'octobre a occasionné... La formation de bucherons a été accélérée.

SAINT-MALO : RIVALITÉ AVEC LES GRANVILLAIS POUR LA PÊCHE A LA PRAIRE

Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire. Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire.

SAINT-MALO : RIVALITÉ AVEC LES GRANVILLAIS POUR LA PÊCHE A LA PRAIRE

Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire. Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire.

ROUTE CENTRALE : La solution du contrat de plan

Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan. Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan.

DOL-DE-BRETAGNE - UNE PARTIE DES REMPARS VICTIME DE LA FLUJE

Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje. Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje.

SAINT-MALO : DROLES DE DAMES !

Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje. Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje.

SAINT-MALO - IL SE VENGE DE LA MACHINE... 15 JOURS DE PRISON AVEC SURSIS

Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

SAINT-MALO : RIVALITÉ AVEC LES GRANVILLAIS POUR LA PÊCHE A LA PRAIRE

Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire. Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire.

ROUTE CENTRALE : La solution du contrat de plan

Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan. Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan.

DOL-DE-BRETAGNE - UNE PARTIE DES REMPARS VICTIME DE LA FLUJE

Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje. Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje.

SAINT-MALO : DROLES DE DAMES !

Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje. Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje.

SAINT-MALO - IL SE VENGE DE LA MACHINE... 15 JOURS DE PRISON AVEC SURSIS

Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

LES ÉLUS DU DÉPARTEMENT SONT FICHÉS

Le département d'Ille-et-Vilaine... Les élus du département ont été fichés. Le département d'Ille-et-Vilaine... Les élus du département ont été fichés.

APRÈS L'OURAGAN : FORMATION ACCÉLÉRÉE DE BUCHERONS

La tempête d'octobre a occasionné... La formation de bucherons a été accélérée. La tempête d'octobre a occasionné... La formation de bucherons a été accélérée.

SAINT-MALO : RIVALITÉ AVEC LES GRANVILLAIS POUR LA PÊCHE A LA PRAIRE

Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire. Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire.

SAINT-MALO : RIVALITÉ AVEC LES GRANVILLAIS POUR LA PÊCHE A LA PRAIRE

Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire. Consensus déjà conclu... La rivalité avec les Granvillais pour la pêche à la praire.

ROUTE CENTRALE : La solution du contrat de plan

Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan. Le RN 101 Rennes-Châteaubriant... La solution du contrat de plan.

DOL-DE-BRETAGNE - UNE PARTIE DES REMPARS VICTIME DE LA FLUJE

Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje. Une partie des remparts entre la tour de Lames... Une partie des remparts victime de la fluje.

SAINT-MALO : DROLES DE DAMES !

Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje. Septembre 1987 ? Saint-Malo... Les dames de Saint-Malo ont été surprises par la fluje.

SAINT-MALO - IL SE VENGE DE LA MACHINE... 15 JOURS DE PRISON AVEC SURSIS

Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis. Un jeune homme au chômage... Il a été condamné à 15 jours de prison avec sursis.

DEUX MARINS DE KERROCH DISPARUS EN MER

La tempête qui s'est levée pendant plusieurs semaines en Bretagne a fait deux victimes dans le port de Kerroch en Penmarc'h. La tempête qui s'est levée pendant plusieurs semaines en Bretagne a fait deux victimes dans le port de Kerroch en Penmarc'h.

CONTRE LES MYOPATHIES 7 975 DONS DANS LE MORBIHAN

Les comptes de Téléthon sont officiellement arrêtés. L'initiative avait été prise au profit de la myopathie. Les comptes de Téléthon sont officiellement arrêtés. L'initiative avait été prise au profit de la myopathie.

LAISON MARITIME GAIRES - PORT-LOUIS

En raison d'un manque de trafic... La liaison maritime Gaires-Port-Louis. En raison d'un manque de trafic... La liaison maritime Gaires-Port-Louis.

HELIOPÈRES AU SECOURS DES MORBIHANNAIS

L'opération de secours de la Sécurité civile opérée par les Hélicoptères de la Sécurité civile. L'opération de secours de la Sécurité civile opérée par les Hélicoptères de la Sécurité civile.

MÉDAILLES DU TRAVAIL A AURAY

Une médaille du Travail... Les médailles du Travail à Auray. Une médaille du Travail... Les médailles du Travail à Auray.

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE LUTTE BRETONNE A CAUDAN

Le championnat de Bretagne de lutte bretonne a eu lieu à Caudan. Le championnat de Bretagne de lutte bretonne a eu lieu à Caudan.

ACCIDENT MORTEL A GUENIN

Un accident mortel survenu à Guenin. Un accident mortel survenu à Guenin.

HAUTE COIFFURE A LAMON-PLAGE

Le salon de coiffure de Lamon-Plage. Le salon de coiffure de Lamon-Plage.

400 000 FRANCS DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LES ANIMATIONS CULTURELLES

Le conseil général a voté 400 000 francs pour les animations culturelles. Le conseil général a voté 400 000 francs pour les animations culturelles.

LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'UNIQUE USINE A DENTS FRANÇAISE

Porteur d'un projet de reprise... La liquidation judiciaire de l'unique usine à dents française. Porteur d'un projet de reprise... La liquidation judiciaire de l'unique usine à dents française.

CHÈFS D'ŒUVRE EN PÉRIL À TOURNAI DANS LE MORBIHAN

Les chefs d'œuvre en péril à Tournai dans le Morbihan. Les chefs d'œuvre en péril à Tournai dans le Morbihan.

DOUZE MORTS ET VINGT BLESSÉS EN TROIS JOURS

Douze morts et vingt blessés en trois jours. Douze morts et vingt blessés en trois jours.

POLLUTION À CRUGEL DES CENTAINES DE POISSONS MORTS

Pollution à Crugel, des centaines de poissons morts. Pollution à Crugel, des centaines de poissons morts.

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK

Mesk ha mesk - mesk ha mesk - mesk ha mesk - mesk ha mesk. Mesk ha mesk - mesk ha mesk - mesk ha mesk - mesk ha mesk.

HAUTE COIFFURE A LAMON-PLAGE

Le salon de coiffure de Lamon-Plage. Le salon de coiffure de Lamon-Plage.

400 000 FRANCS DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LES ANIMATIONS CULTURELLES

Le conseil général a voté 400 000 francs pour les animations culturelles. Le conseil général a voté 400 000 francs pour les animations culturelles.

LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'UNIQUE USINE A DENTS FRANÇAISE

Porteur d'un projet de reprise... La liquidation judiciaire de l'unique usine à dents française. Porteur d'un projet de reprise... La liquidation judiciaire de l'unique usine à dents française.

CHÈFS D'ŒUVRE EN PÉRIL À TOURNAI DANS LE MORBIHAN

Les chefs d'œuvre en péril à Tournai dans le Morbihan. Les chefs d'œuvre en péril à Tournai dans le Morbihan.

DOUZE MORTS ET VINGT BLESSÉS EN TROIS JOURS

Douze morts et vingt blessés en trois jours. Douze morts et vingt blessés en trois jours.

POLLUTION À CRUGEL DES CENTAINES DE POISSONS MORTS

Pollution à Crugel, des centaines de poissons morts. Pollution à Crugel, des centaines de poissons morts.

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK

Mesk ha mesk - mesk ha mesk - mesk ha mesk - mesk ha mesk. Mesk ha mesk - mesk ha mesk - mesk ha mesk - mesk ha mesk.

HAUTE COIFFURE A LAMON-PLAGE

Le salon de coiffure de Lamon-Plage. Le salon de coiffure de Lamon-Plage.

Le salon de coiffure de Lamon-Plage. Le salon de coiffure de Lamon-Plage.

TOPONYMIE ET GEOGRAPHIE

HISTOIRE DE BRETAGNE

Par Jean-Marie Ploneïs, Docteur ès-Lettres

GEOGRAPHIE PHYSIQUE: LE COURS D'EAU

Bien que le français « rivière », sous différentes variantes, tende à supplanter les principaux appellatifs désignant les cours d'eau (voir Atlas Linguistique de Basse-Bretagne, carte 278), son introduction fut cependant trop récente pour avoir un impact réel sur notre toponymie.

AVON/AON/AVEN

De fait, ces variantes modernes rappelant le brittonique **Abona** (un nom de rivière) dérivent d'un radical *ab (= eau) que l'on retrouve en vieil irlandais et remontent à une racine indo-européenne *ap- (= eau).

Le Cartulaire de Landévennec (XI^e) qui donne **Hamn, Ampnis** comme nom de l'Aulne — en breton **Ster Aon** — nous permet de supposer que la forme actuelle dériverait de « (H)amm », avec vocalisation du « -m- » (cf. vieux breton « ham » qui, en cornouaillais, a donné « hjaon » = été, plutôt que d'une variante de **Abona** qui nous a donné (Pont) **Aven** (prononcé « a-en », sans nasale). Toutefois le latin « am(p)nis » étant à rapprocher de la racine *ap- (= eau) une certaine confusion s'est établie entre la variante moderne de « Hamn » et « Aven ».

Ces considérations faites, nous avons 4 **Ster-Aon** (= rivière de l'Aulne), 2 **Roz-Aon** (= le coteau de l'Aulne) le long du cours du fleuve et un **Guern-aon** (= gwern + aon = le marais de l'Aulne) à Scrinac (29), non loin de la source. L'agglutination de l'article et une perte de sens font que « an aon » (= le cours d'eau) a été confondu avec « anaon » (= l'âme des trépassés) dans le cas de la petite baie de la Pointe du Raz et, probablement, dans **Saint Anaon** (Paule, 22), un hameau à la naissance d'une vallée et d'un cours d'eau, et qui serait, dans notre hypothèse, un « san an aon » (= la vallée du cours d'eau).

L'**Aven**, la rivière de Pont-Aven, a donné son nom aux hameaux de **Pen-Aven** à Coray (29) et **Ben-Aven** à la pointe de l'Aven à Nèvez (29).

Nom de rivière assez courant en Angleterre, **Avon** apparaît aussi en France, dans l'Aube (aff. de l'Ardusson), dans la Seine-et-Marne (rive gauche de l'Yères) où nous avons aussi la ville d'**Avon**, Abronis villa en 836, nom que l'on rapproche parfois d'un nom d'homme.

GWAZ = RUISSEAU

Avec plus de 130 noms de lieux-dits dans le Finistère et plus de 250 dans les Côtes-du-Nord, « gwaz » (vieux breton goed, gallois gwyth, d'une racine *weitt-) est l'appellatif désignant le cours d'eau le plus fréquent dans notre toponymie. Bien que très généralement en composition on note, dans le Finistère, 5 **Goas** et deux formes mutées : **Le Voas** (« ar waz » en breton) à Carantec et au Cloître-St-Thégonnec.

Avec les pluriels en « -ou », ex. **Ker-voaz-ou** (= le hameau des ruisseaux), en « -iou » (variantes « -chou » et « -jou », ex. **Ker-voaz-iou** (= le hameau des ruisseaux/de M. Goaziou), **Goa-chou-Du** (= les ruisseaux noirs) au Cloître-St-Thégonnec, **Goa-jou** à St-Jean-du-Doigt (29),

nous avons des dérivés : en « -eg » (écrit -ec), ex. **Ker-voaz-ec** (= le hameau où l'on trouve un ruisseau) ; en « -el », ex. **Goazel** (un adjectif substantivé) à Plougonvelin (29) ; en « -ien » (variante d'un suffixe « -enn »), ex. **Goazien** à Porspoder (29) qui, en Cornouaille du Sud, a donné **Goayen** (la rivière de Pont-Croix), le nom breton d'Audierne ; en « -igou » (un diminutif pluriel) ex. **Goaz-igou** au Cloître-Pleyben et à Hanvec (29).

Outre les composés habituels avec « Ker- » initial on notera les diverses graphies de « Penn-ar-Waz » (= le bout/la tête du ruisseau = la source) : **Penn-a-Voas** (Hanvec, 29) ; **Penn-a-Voëz** (St-Nic, 29) ; **Penn-a-voëz** (Dineault, 29) ; **Penn-Voaz-iou** (Plougonven, 29) ou encore **Pen-voëz** à St-Thois (29).

Oa-las (Plouñevéz-Moëdec, 22) et **Wa-las** (Plouëzoc'h 29), des variantes mutées du **Goas-glas** de Plouider (29), sont, dans certains documents, traduits par « la noë-verte ».

En composition avec le déterminant « gwenn » (= blanc/pur/sacré), généralement écrit « -ven » en suffixe, « gwaz- » nous offre une grande variété graphique, ex. **Goas-ven** (Botsorhel, 29) ; **Goues-ven** (Laniscat, 22) et le dérivé **Goas-venn-ou** à Poullaouen (29) auxquels s'ajoutent les formes mutées : **Oas-ven** à Taulé (29) ; **Voas-ven** (Trégastel, 22) ; **Was-ven** (Camlez, 22) et, avec agglutination de l'article : (a)N-oas-ven à Plouégat-Guerrand (29).

KAN-OL = RUISSEAU/CANAL ET STER = RIVIERE

Aux termes celtiques que nous venons d'examiner ajoutons deux emprunts : « kan-ol » (cf. latin canalis) et « ster » (vieux français « estier », frs. étier, du latin aestuarium).

En usage surtout dans le Léon « kan » se montre dans **Kan-an-Od** (= le ruisseau de la hauteur) à Sizun (29) ; **Can-Menhars** à St-Thégonnec (29), **Cann-Bras** à Garland (29), **Can-sec'h** (= le ruisseau sec) à Pleyber-Christ (29) ou encore, sous sa forme mutée, dans **Pen-a-c'han** (= penn ar han), à l'est de Plomodiern (29), à la naissance d'un ruisseau faisant la limite sud de la commune.

« Ster » est d'un emploi courant dans les parlers du sud du domaine bretonnant où il apparaît seul ou en composition. Le mot étant féminin ceci nous donne, après mutation : **Ster-Goz** (= ster + koz = la vieille rivière) à Bannalec (29) ; **Ster-Vad** (= ster + vad = la bonne rivière) à Pont-l'Abbé ; etc... Aux diverses graphies de « Penn-ar-Ster » (= la tête/la source du cours d'eau) on peut ajouter **Lan-a-ster** (56) avec un premier élément qui se prête à diverses interprétations.

Malgré toutes les apparences, **Le Steir** (affluent rive droite de l'Odét) n'a rien à voir avec « ster » ; le nom résulte d'une fausse coupe de **Lesteir** (= lez Teir = le manoir du Teir) un hameau de Kerfeunteun. Dès 1263 **Teir** (1) était mentionné dans des actes du Cartulaire de Quimper.

(1) Teir est aussi le nom d'un ruisseau se jetant dans la rade de Lorient.

LA RÉVOLUTION EN BRETAGNE BI-CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Une chronique de Jean Moreau

XXIV. — NANTES ASSIÉGÉE PAR LES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES

En 1793 nous ne sommes pas à l'heure de l'information instantanée. Six longs jours s'écouleront avant que la Convention ne reçoive l'onde de choc du soulèvement contre-révolutionnaire. Ce sera le dimanche 17 mars. Dans une brève mais énergique intervention, Julien Lefebvre, député de la Loire-Inférieure, sonnera le tocsin :

« Nous avons appris que les prêtres insermentés et les émigrés avaient excité des troubles dans le département de la Loire-Inférieure, au sujet du recrutement. Je demande une mesure qui me paraît indispensable, que tous ceux qui mettront des obstacles d'une manière quelconque au recrutement, soient traduits devant le tribunal révolutionnaire ».

Cette résolution est adoptée. L'information paraît dans « Le Moniteur », véritable journal officiel de l'époque qui relate les travaux de la Convention et donne un aperçu de la vie nationale et internationale. Nous y ferons souvent référence.

Le lendemain 18 mars, devant le tour pris par les événements, Lescourge, au nom du Comité de Salut générale, s'alarme : « La conspiration de Bretagne a été découverte, mais le mouvement contre-révolutionnaire n'a pas été arrêté ».

On apprend qu'à Redon un curé et trois gendarmes ont été massacrés, mais rien sur la tragédie de Macheoul. C'est alors que Lanjuinais, député d'Ille-et-Vilaine, monte à la tribune :

« Je demande que la loi contre les émigrés pris les armes à la main soit appliquée à ceux qui s'opposent au recrutement, ou qui porteront la cocarde blanche ».

En clair, c'est la peine de mort. Marat se dresse. Va-t-il renchérir ? Non ! Etablissons chez ses ennemis qui en font le portrait-classique jusqu'à un jour — d'un homme assoiffé de sang. Jugez plutôt :

« La mesure proposée par Lanjuinais est la plus insensée, la plus indigne d'un être pensant et bien intentionné pour la République ; elle ne tend à rien moins qu'à faire égérer les vrais patriotes. Ce ne sont pas les hommes égarés contre lesquels il faut sévir, c'est contre leurs chefs (...). Je demande que les chefs seulement de la conspiration soient punis de mort, et jugés par une cour martiale militaire ».

Certes, Marat a raison, il faut savoir distinguer entre la tête et le bras, entre le prêcher et le fanatisé, mais dans le quotidien la guillotine n'épargnera pas le brigand du roi sans grade qui se livra aux pires excès.

LORIENT VOLE AU SECOURS DE NANTES

Ce même jour est donnée lecture d'une lettre du citoyen Nyon, commissaire dépeché sur place par la Convention. Plus d'illusion. La situation est grave, très grave. « L'état où se trouve la Loire-Inférieure, dit-il, est déplorable. Une insurrection affreuse y cause les plus grands ravages », mais impossibilité de porter secours : « Les ponts de la grande route de Nantes sont rompus », précise-t-il.

De même, Ancenis est bloqué depuis huit jours « à cause d'une horde formidable qui ferme le passage ».

Pour les ennemis de la République, pas de quartier ! Vingt-quatre heures après la proposition repoussée de Lanjuinais, la Convention adopte, le mardi 19 mars, une proposition similaire de Cambacérès condamnant à la peine capitale tous ceux pris par les armes à la main.

Nantes assiégée fait parvenir par mer à Lorient un message pathétique : « Frères et amis, à notre secours ! Notre département est en feu (...); partout les patriotes, en petit nombre, tombent victimes de la fureur et du fanatisme des révoltés (...). Avez-vous des forces à nous prêter, des moyens de défense à nous fournir ? Avez-vous des sol-

dats, des hommes, du fer ? Envoyez-nous les ! ».

Cet appel au secours est entendu. Du Morbihan partent le 14 mars, à 7 heures du matin, « 900 hommes avec du canon, bien disposés à ne faire aucun quartier aux malveillants ».

Nantes résiste et ses administrateurs proclament : « Si nous échappons à la contre-révolution, c'est à la Garde Nationale que nous le devons. Elle aura sauvé le département ».

Les rebelles sont en force : « Si nous vous disions qu'il y en a 40 000 sur une circonférence de trois lieues, nous ne dirions pas assez ».

Acculé, Nantes imagine le pire : « La ville de Nantes est la seule qui soit intacte ; tout le reste du département est au pouvoir des rebelles ». Ce n'est pas tout à fait vrai. Ancenis est toujours aux mains des patriotes, de même que Paimboeuf, foyer républicain dynamique depuis le début de la Révolution, et la Garde Nationale de cette ville organise des sorties victorieuses, se déploie jusqu'à Frossay, débusquant l'ennemi, s'emparant d'un canon, tuant 10 hommes, faisant 45 prisonniers.

SOLDATS DE L'AN II

La Convention Nationale est à l'écoute. Les informations se multiplient, révèlent l'ampleur de la contre-révolution. Vendée, Loire-Inférieure, mais aussi Morbihan et Ille-et-Vilaine sont les principaux brûlots. De Rennes, le général Labourdonnaye demande des renforts :

« La Garde Nationale est pleine de courage (...) mais je crois qu'il serait à propos que les Parisiens, dont le patriotisme est connu, envoyassent ici 5 000 hommes ». Le Morbihan n'est pas en reste et informe : « Le général de brigade Petit-Bois a fait marcher de Vannes un détachement de 1 200 hommes qui a enlevé le château de Rochefort ». Il n'est pas jusqu'à Finistère qui signale, à la révolte s'est propagée jusque dans les campagnes qui avoisinent la ville de Brest :

La Convention nationale ne vit pas des séances feutrées. C'est une caisse de résonance. Les soldats de l'An II qui s'en vont combattre les révoltés défilent au pied de la tribune. Ainsi ce mardi 26 mars, le bataillon caserné rue de Babylone à Paris prête le serment de la Liberté et de l'Égalité. Le président de séance s'adresse aux volontaires : « Allez,

braves soldats, vous êtes Français, vos ennemis ne le sont plus, vous vaincrez ».

Sur le terrain, la première vague est contenue, et aux applaudissements de la Convention, Mellinet, député de Loire-Inférieure, annonce que la route de Nantes à Angers est libre, et que déjà 1 000 à 1 200 rebelles « ont subi la mort » et qu'« un pareil nombre est dans les prisons ».

COLLUSION

Puis la Convention ne semble plus faire écho au drame que vivent les régions affligées par la subversion. Robespierre s'en alarme : « Le moment est arrivé de sauver l'État ou de le laisser périr sans ressource. La rébellion des ennemis de l'intérieur est d'autant plus dangereuse que c'est dans les départements maritimes qu'elle vient d'éclater, qu'on y appelle les Anglais, qu'on y combat au nom du roi ».

« Il est temps de sonder les plaies de la patrie et d'y appliquer les vrais remèdes ; ces remèdes sont le peuple ».

Aux frontières, les places fortes de Lille, Givet, Thionville sont abandonnées. C'est alors que le général Dumouriez, inaugurant une tradition, se pose en sauveur de la France, s'apprete à marcher sur Paris pour le sauver d'une anarchie suscitée par lui-même. Ce Dumouriez fut — ne l'oublions pas — commandant de la place de Nantes, où il prêta une oreille complaisante aux sollicitations des prêtres réfractaires en conflit ouvert avec les autorités locales, comme à Macheoul.

Jean Bruhat, professeur d'histoire à Nantes, avant-guerre, écrivait dans une brochure éditée en juillet 1937 : « C'est en effet du 11 mars que date la révolte de Dumouriez contre la Révolution ». Or ce 11 mars les contre-révolutionnaires prenaient les armes et à Macheoul tombaient leurs 44 premières victimes. Quelle coïncidence !

Jean MOREAU.

N.B. — De Rennes, Billaud-Varennes et Sevestre, commissaires en Ille-et-Vilaine, adressaient le 22 mars le message suivant à la Convention : « Des hordes d'assassins se lèvent et marchent de toutes parts pour empêcher le recrutement, au moment même où dans la Belgique nous essayons un échec qui semble n'être qu'une ramification de la même trame ».

CRÊPERIE-PÂTISSERIE Ets LEFEUVRE (91170 Viry-Châtillon)

Galettes
Pur
sarrasin
Faites main
(sans conservateur)
Far breton
Farine de sarrasin



Nous consulter sur différents points de vente
19, rue du Parc, VIRY-CHATILLON. Tél. 69.05.41.33

Composé et imprimé par une équipe d'ouvriers syndiqués

Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE COMMERCIALE - 32, boulevard Laënnec - Rennes

Commission paritaire n° 52 046